

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

À l'attention des directeurs de l'information

Nautisme : Une réglementation plus stricte est souhaitée au lac Memphrémagog

Magog, 15 juin 2021 – La grande majorité des 643 plaisanciers qui ont répondu au sondage du Memphrémagog Conservation (MCI) sur les activités nautiques au lac Memphrémagog trouve que les activités nautiques y sont sous-réglementées.

Durant l'été 2020, la pandémie de Covid-19 a suscité un fort engouement pour les activités récréatives au lac Memphrémagog. Afin de connaître l'avis de la population face à cet enjeu, le MCI a réalisé un sondage sur les activités nautiques auprès des plaisanciers du lac Memphrémagog.

Les vagues générées par les embarcations qui incommodent les autres usagers, le bruit des moteurs, ainsi que l'érosion et la remise en suspension des sédiments du fond par les vagues des embarcations, sont les problématiques qui sont ressorties comme les plus préoccupantes.

Le Memphrémagog Conservation insiste : les lacs au Canada appartiennent à tous les Canadiens, la problématique que nous expérimentons est le manque de réglementation et d'application des réglementations. Pour faire un parallèle, les autoroutes au Québec appartiennent à tous les Québécois, mais elles sont heureusement réglementées et l'application de ces règlements relève des gouvernements, insiste Robert Benoit, président bénévole du MCI.

En effet, la majorité des plaisanciers qui ont répondu au sondage sont fortement d'accord avec l'augmentation de la présence d'agents de la paix au lac Memphrémagog, ce qui n'est pas étonnant lorsqu'on constate que 30% des répondants mentionnent que leur sécurité a été comprise par les activités nautiques pratiquées par les autres plaisanciers.

Rappelons qu'au Canada, le nautisme est de juridiction fédérale et que, depuis des années, il est difficile de mieux encadrer cette pratique. Afin d'exposer cette problématique, le MCI vient de publier le mémoire Naviguer en eaux troubles : Le cas du nautisme au lac Memphrémagog qui pose un regard critique sur le cadre législatif et réglementaire entourant la navigation et qui formule des recommandations aux gouvernements.

Les <u>résultats du sondage</u> sur les activités nautiques au lac Memphrémagog ainsi que le mémoire <u>Naviguer</u> <u>en eaux troubles : Le cas du nautisme au lac Memphrémagog</u>, sont disponibles sur le site web du MCI au www.memphremagog.org.

Le **Memphrémagog Conservation inc. (MCI)** est un organisme à but non lucratif qui veille à la protection, à la conservation et à l'amélioration du lac Memphrémagog et de son bassin versant au bénéfice des générations actuelles et futures.

Le MCI travaille en concertation avec les diverses instances régionales et gouvernementales ainsi qu'avec les citoyens afin de réaliser des actions concrètes.

Le MCI s'appuie principalement sur la connaissance scientifique afin d'informer, de conscientiser et de responsabiliser les divers acteurs pour assurer la santé environnementale du lac Memphrémagog et de son bassin versant.

Source

Robert Benoît, président bénévole du MCI

Tél: 819-868-1369 poste 1

Cell: 819 821-0711

Courriel: robertbenoit1944@gmail.com

Ariane Orjikh, Directrice générale du MCI

Tél.: 819-574-2880

Courriel: ariane.orjikh@memphremagog.org